



COMPTE-RENDU Séance du Conseil Municipal du 16 septembre 2020

Présents : Mmes ARCHAMBAULT S., DE RIVASSON C., GROS C., MARCETEAU D., MONDARY V., NICOT M.P., SOL EVRARD E., MM GOURBILLE B., GRANET JC., MARCETEAU P., MICHIELS E., PIVETEAU L., SEEGERS H.

Excusés : M DELOMPRE Y., Absent : DUGAS Y.,

Pouvoir donné à Mme GROS par M. DELOMPRE Y.

Secrétaire de séance : M. PIVETEAU L.

1. Approbation du PV de la séance précédente

VOTE : Pour :12, Contre : 0, Abstention : 2 (car absents lors de la séance précédente)

2. Validation de l'ordre du jour

3. Validation lancement travaux

Voirie : M. GOURBILLE B., rapporteur rend compte des travaux de la commission.

Il est proposé de valider les travaux suivants : réfection totale ou partielle des voies (Les Rivaux, rue des Platanes, Mazeaudet, Les Petits Trois Cerisiers, Lacaud, Montéricout), réfection de mur de soutènement, réfection de caniveaux et aménagement canalisation eaux de pluie sur des voies dans le bourg, réfection d'une piste forestière pour un montant total de 8 097€ en fonctionnement et 97 042.27€ en investissement.

VOTE : Le conseil valide ces travaux à l'unanimité.

Bâtiments : M. GRANET, rapporteur rend compte des travaux de la commission.

Il est proposé de valider les travaux suivants : réfection du mur de soutènement rue du Lavoir, du muret arrière mairie, remise en état de toitures, peinture de volets, première tranche de travaux local de chasse, petits travaux de maintenance dans logements, peintures pour un montant total de 10 666 € en fonctionnement et 34 090.16 € en investissement.

Il est à noter que des travaux sont faits en régie (dans logements menuiserie, peintures portail et monument aux morts)

VOTE : Le conseil valide ces travaux à l'unanimité.

4. Vote subventions

Il est rappelé l'enveloppe destinée aux subventions : 3 300 Euros. Cette année étant particulière en raison du COVID-19, la plupart des manifestations ont été annulées.

Il est proposé, pour les associations qui en ont fait la demande et sur présentation des bilans financiers de donner :

CAOF, 800 € ; Amicale Laïque, 600 € ; Anciens combattants, 150 € ; Amis de l'église, 150 € ;

Chorale, 125 € ; La Mialletaise, 150 € ; Le Bambou de Miallet, 250 € ; Société de Chasse communale, 350 €.

ADIL, association conseil aux collectivités pour le logement, 100 € ; Médiathèque du collège de La Coquille 80 € ; Association des familles de la maison de retraite de La Coquille 80€

Total : 2835 €

Il faut noter que le conseil a eu une demande d'une deuxième association de chasse. En l'état, le Conseil décide de ne pas la subventionner. Des précisions seront demandées auprès de la Préfecture et de la Fédération de chasse.

VOTE : Le conseil valide cette proposition à l'unanimité

La commission finances propose de mettre en place des critères objectifs : nombre adhérents, impact sur la commune, projets ...pour l'attribution des aides l'an prochain.

5. Appel d'offre – remplacement tracteur et chargeur et/ou épareuse

Mme GROS, adjointe en charge du suivi du matériel, explique que compte tenu de l'état d'un des tracteurs communaux et de ses accessoires, il faut envisager son changement.

Il est proposé au Conseil de valider la procédure d'appel d'offre sur l'ensemble au vu des montants.

VOTE : Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

6. Colis de Noel

La mairie de Miallet distribue depuis de nombreuses années des colis de Noel aux séniors de la commune. L'an dernier, il avait été fait le choix du circuit court et de la solidarité via une entreprise adaptée.

Il est proposé de reconduire l'opération auprès du même fournisseur (Domaine de GAMMAREIX)

VOTE : Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

7. Rapport d'activité de la COMCOM

Au-delà d'un acte administratif obligatoire, ce rapport se veut également être un acte utile de communication sur la politique conduite par la Communauté de communes à destination des communes, mais aussi des citoyens.

Il est proposé d'approuver ce rapport qui a été remis à chaque conseiller.

VOTE : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstention : 7

8. Désignation délégués CNAS

Le CNAS peut s'apparenter à un comité d'entreprise pour les collectivités territoriales.

Il est proposé de désigner comme délégué Mme Elodie DUREISSEIX au titre des agents et Mme Sandie ARCHAMBAULT au titre des élus.

VOTE : Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

9. Informations

- Site internet. Un devis de la société La petite fabrique du Web – Châlus : 1 549,82

L'entreprise viendra lundi 29 septembre 2020 à 14h pour échanges sur nos besoins. La commission Communication peut se pencher sur un cahier des charges simple.

- Projet aide Fondation JP Deluche

- M. COLLAVET ne souhaitant pas faire partie de la Commission impôts directs, il faudra nommer une autre personne.

- Tarifs cantine 2020 validés par les communes du RPI (Repas enfant : 2,15 €.)

Fin de séance 22h35